

L'art français du XIX^e siècle : architecture, arts décoratifs, sculpture

3^e séance : l'éclectisme (1860-1930)

L'éclectisme désigne l'association de plusieurs styles anciens (ou styles historicistes) en architecture et en arts décoratifs. Cette tendance se retrouve sous le Second Empire puis la Troisième République.

I – Architecture, décor et urbanisme

a) Styles historicistes et exemples d'œuvres éclectiques

Hormis le néo-classicisme et le néo-gothique, il existe d'autres styles historicistes au XIX^e siècle : néo-baroque, néo-renaissance, néo-roman etc.

Les productions éclectiques font souvent appel aux mêmes combinaisons, par exemple le néo-roman avec le néo-byzantin.

L. Vaudoyer, *cathédrale de la Major de Marseille*, 1852-1893
P. Abadie, *la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre*, 1875-1923
G. Davioud et J. Bourdais, *le palais du Trocadéro*, 1876-1878

b) Décors et mobiliers

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les arts décoratifs profitent de l'arrivée de nouveaux matériaux et techniques. Sous le second Empire apparaissent de nouveaux meubles, dont de nombreux sièges (l'« indiscret », la « causeuse », le « confident » etc).

c) Les travaux d'urbanisme du baron Haussmann à Paris

A l'époque, plusieurs édifices parisiens sont construits dans le cadre de la rénovation urbaine souhaitée par Napoléon III et menée par le préfet Haussmann.

II- L'opéra Garnier : exemple complet

Architecture mêlant différents styles anciens, profusion décorative et scénographie urbaine : l'opéra conçu à Paris par Charles Garnier fait figure de synthèse de l'éclectisme.

Parmi les sculptures de l'édifice, une a marqué les esprits, *La Danse* de Jean-Baptiste Carpeaux.

C. Garnier, *Opéra de Paris*, 1862-1875
J.-B. Carpeaux, *La danse*, 1869